

# Newsletter des banques domestiques

**BANQUEMIGROS**

**RAIFFEISEN**

**Verband Schweizerischer Kantonalbanken**  
Union des Banques Cantionales Suisses  
Unione delle Banche Cantionali Svizzere

**VSRB VA ABRB**



Dans cette édition:

- Position des banques domestiques au sujet de la suppression de l'interdiction de l'octroi de crédits et d'hypothèques par PostFinance
- Motion Ettlín : La surveillance des marchés financiers doit se recentrer sur sa mission première
- Manifestation de réseautage de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques du 19 septembre 2018

---

13 septembre 2018

---

## Madame, Monsieur

La semaine dernière, le Conseil fédéral a surpris les acteurs de la place financière suisse par sa communication sur la suppression de l'interdiction de l'octroi de crédits et d'hypothèques par PostFinance. Vous lirez ci-dessous pourquoi les banques domestiques se prononcent contre la modification prévue de la loi sur l'organisation de la Poste.

Le Conseil des États débatera notamment lors de cette session d'automne de la motion Ettlín («La surveillance des marchés financiers doit se recentrer sur sa mission première»). Il s'agit là du point de vue des banques domestiques d'une intervention digne de soutien : il est important qu'il y ait une séparation claire des rôles entre le législateur et la surveillance. Vous en apprendrez davantage ci-dessous.

De plus, la désormais traditionnelle manifestation de réseautage de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques (IPBD) se déroulera le 19 septembre 2018. Cette année, nous vous invitons à faire un tour avec un «Flying Dinner» dans le train historique Trans Europ Express (TEE). Nous serons ravis de vous accueillir lors de cette sortie exclusive ! Vous trouverez les détails ci-dessous.

Nous vous souhaitons bonne lecture.

Hilmar Gernet  
Raiffeisen Suisse société coopérative

Adrian Steiner  
Union des Banques Cantionales Suisses

---

## D'actualité : Position des banques domestiques au sujet de la suppression de l'interdiction de l'octroi de crédits et d'hypothèques par PostFinance

Le 5 septembre 2018, le Conseil fédéral a communiqué vouloir autoriser PostFinance à octroyer des crédits et des hypothèques. Le Conseil fédéral s'est aussi prononcé en faveur de l'ouverture de l'actionnariat, la Poste suisse devant rester actionnaire majoritaire.

Les banques domestiques prennent connaissance de cette décision avec étonnement. En mai 2018, le Conseil fédéral avait encore annoncé qu'il allait effectuer une analyse bien fondée et prendre une décision de principe sur cette base au sujet de la future orientation stratégique de PostFinance. On ne peut pas affirmer que cette tâche ait été effectuée avec tout le soin nécessaire. Néanmoins, le Conseil fédéral veut opter pour une révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste avant d'avoir tiré au clair les questions fondamentales.

Les banques domestiques sont d'avis que les clientes et les clients profitent déjà d'un marché des crédits et des hypothèques qui fonctionne bien, sur lequel il existe une concurrence saine entre de nombreux fournisseurs et une grande diversité d'offres. Il n'y a pas de défaillance du marché qui justifie ou rende nécessaire une intervention de la Confédération. Au contraire : des risques croissants sur le marché hypothécaire en raison de la pénétration du marché à part entière de PostFinance ne seraient dans l'intérêt ni de la stabilité des marchés financiers, ni des propriétaires, ni des clientes et des clients. Il est de surcroît étonnant que le Conseil fédéral soit d'avis que l'arrivée d'un fournisseur de la taille de PostFinance ne soit liée à aucun risque, tout en avertissant constamment des risques supposément élevés sur le marché immobilier et hypothécaire.

Vous pourrez lire d'autres motifs contre la suppression hâtive de l'interdiction de l'octroi de crédits et d'hypothèques par PostFinance dans la [prise de position des banques domestiques](#). Les banques domestiques prendront position dans le cadre de la procédure de consultation sur la révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste.

---

### 18.3612 Motion Ettlin : La surveillance des marchés financiers doit se recentrer sur sa mission première <sup>^</sup>

Débat au Conseil des États le 24 septembre 2018

**18.3612** Le conseiller aux États Erich Ettlin exige par sa motion que le Conseil fédéral veille par une adaptation des lois pertinentes à ce que l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) se recentre sur sa mission première, l'activité de surveillance (contrôle), et n'édicte aucune règle réservée au législateur («soft law»). Il faut que la loi règle précisément la nature des règles matérielles que la FINMA peut fixer par circulaire. Dans l'intervalle, c'est-à-dire tant que la modification de loi ne sera pas entrée en vigueur, la FINMA sera priée de ne prendre aucune circulaire qui modifierait le caractère du système de surveillance des marchés financiers.

Les banques domestiques soutiennent cette motion. Il est important qu'il y ait une distinction claire des rôles du législateur et de l'autorité de surveillance. La FINMA doit donc se concentrer sur son activité de surveillance. La régulation par l'instance de contrôle ne devrait être admise que dans le cadre d'ordonnances sur des questions techniques de faible étendue, dans la mesure où il existe une délégation expresse du législateur ou du Conseil fédéral limitée quant à l'objet. Les circulaires doivent exclusivement servir à l'interprétation des lois sur les marchés financiers et non plus à leur réglementation. Une adaptation de la loi sur la surveillance des marchés financiers (LFINMA) s'impose probablement. Cela créera une sécurité du droit pour tous les acteurs sur la place financière.

Les banques domestiques s'engagent ainsi pour un traitement rapide et une adoption de la motion du conseiller national Martin Landolt **17.3317** «Marchés financiers. Répartir clairement les responsabilités entre pilotage politique et surveillance».

---

### Manifestation de réseautage de l'Intergroupe parlementaire <sup>^</sup> banques domestiques du 19 septembre 2018

La manifestation annuelle de réseautage de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques (IPBD) se déroule le 19 septembre 2018 - cette année dans une atmosphère très particulière. Nous vous invitons cordialement à faire une sortie exclusive avec nous dans le train Trans Europ Express (TEE). Vous pourrez ainsi siroter un verre de vin au wagon-restaurant de ce train historique, jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule du conducteur de locomotive et déguster un délicieux «Flying dinner» avec vos collègues parlementaires, des directeurs généraux et autres représentants des banques domestiques.

La manifestation sera l'occasion idéale pour discuter des sujets d'actualité politique, comme par exemple l'annulation prévue par le Conseil fédéral de l'interdiction d'octroyer des crédits et des hypothèques de PostFinance, dans un cadre décontracté et intime.

Nous serions ravis de vous accueillir pour cette sortie exclusive en TEE. Inscrivez-vous par courriel à Noëmi Emmenegger ([noemi.emmenegger@raiffeisen.ch](mailto:noemi.emmenegger@raiffeisen.ch)) avant le 14 septembre 2018.

**Programme du mercredi 19 septembre 2018:**

**Tour : Berne – Lyss – Neuchâtel – St-Blaise-Lac – Berne**

- 19 h 05 Rendez-vous sur le quai 8 (Veuillez vérifier sur le tableau d'affichage des CFF de la gare principale de Berne s'il y a eu un changement de quai)
- 19 h 22 Départ de la gare principale de Berne
- 21 h 40 Arrivée à la gare principale de Berne

---

## Impressum

**Coordination des banques domestiques (CBD)**

[info@banquesdomestiques.ch](mailto:info@banquesdomestiques.ch)

## Votre enregistrement

Vous êtes enregistré comme abonné dans notre base de données avec l'adresse e-mail suivante:

[Modifier ses coordonnées](#) | [Se désabonner](#) | [Contact](#)

### Comment être sûr de ne pas manquer nos courriels

Pour être sûr de recevoir nos courriels, ajoutez l'expéditeur de ce message, l'adresse [info@banquesdomestiques.ch](mailto:info@banquesdomestiques.ch), à la liste des expéditeurs autorisés de votre logiciel de messagerie.

© Coordination des banques domestiques 2018